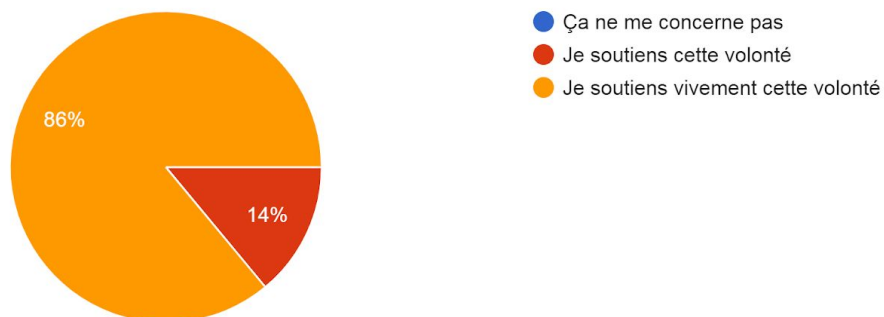


## Résultats du Sondage 2019

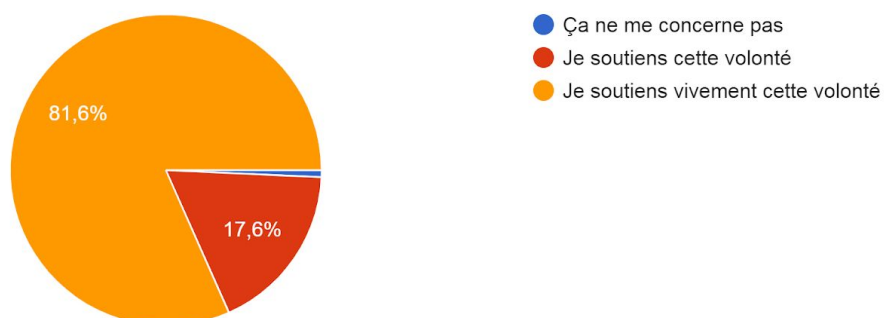
### AGIR EN FAVEUR DU PATRIMOINE ARBORÉ AIXOIS

Sur la base de 414 réponses récoltées

Selon des recherches environnementales, un arbre ancien d'envergure a la capacité de rafraîchissement de 15 climatiseurs. L' APPEA exige que tout arbre ancien aixois soit bien entretenu et protégé, surtout en Ville.



La Municipalité crée un Parc Naturel Urbain reliant le Roc Fleuri (au pied de Bibémus) avec le parc Jourdan et la promenade de la Torse pour faire en périphérie de la Ville une zone de mobilité douce (à vélo et à pied). L' APPEA milite pour des bretelles de Parc Naturel en Centre-Ville, créant ainsi une trame verte ininterrompue de zones ombragées et de mobilité douce qui relie tous les quartiers de la Ville.

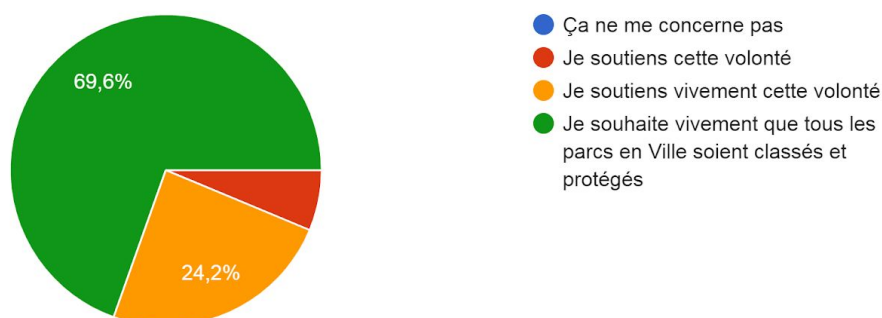


Les arbres de la Ville sont, par négligence, exposés aux agressions des voitures qui écorchent les troncs et les branches et les rendent vulnérables aux contaminations qui les fragilisent. L'APPEA demande la mise en place de protections mécaniques (barrières décoratives) autour des troncs des arbres situés sur les boulevards et les parkings afin de les protéger.



Le Parc Rambot, le plus ancien parc de la Ville, est protégé par un legs de 1859 qui précise qu'il doit être consacré à des plantations abondantes et d'essences variées. Or ces dernières années, douze arbres d'envergure ont été abattus sans replantation.

Aux vues des perspectives climatiques, de la circulation accrue et de l'urbanisation à venir, l'APPEA milite pour la replantation et la désignation du Parc Rambot comme Espace Boisé Classé, garantissant son rôle de poumon vert en Ville.



La Charte de l'arbre déclare « remettre l'arbre au centre de la décision sur l'espace public ». L' APPEA constate des arbres mal traités, mal protégés et trop facilement sacrifiés au moindre impératif économique. Nous militons pour le respect de la Charte de l'arbre à hauteur des engagements pris.

